

Avis adopté à la séance plénière du 11 mars 2020

Accord de Paris et neutralité carbone en 2050 : comment respecter les engagements de la France ?

Déclaration du groupe des personnalités qualifiées

Jean-Luc Bennahmias : « Autant le dire tout de suite, j'approuve totalement les recommandations du CESE qui se fondent sur quatre constats et messages préalables. Ces recommandations sont fortes et expriment à juste titre un certain scepticisme, sur la politique climatique menée par le gouvernement. Je cite brièvement « *repousser les décisions importantes à la période suivante* », « *pas de réponses sur les besoins de financement* », « *baisse d'ambition par rapport à la Stratégie nationale bas carbone* », « *pas d'approche spécifique pour l'Outre-Mer* ».

Et cette résolution a été écrite avant que l'étude du cabinet Carbone 4 n'ait été publiée à la demande de « *L'affaire du siècle* » qui réunit des associations comme Greenpeace, la Fondation Nicolas Hulot, et Oxfam. Cette étude dit que depuis le 5/03/2020 nous sommes en dépassement pour les émissions de gaz à effet de serre pour les 10 mois restant de l'année. Nous sommes donc très loin d'être dans les clous pour diviser ces émissions par 6 avant 2050, C'est clair, on fait du surplace !

Bien sûr, il y a le nouveau « *Green deal* » européen proposé par la commission européenne et voté par le parlement européen, « *Pacte vert* » qui n'est pas lui non plus sans faille puisqu'il propose en même temps d'excellentes mesures et d'autres beaucoup plus critiquables, comme le financement d'énormes infrastructures gazières et surtout aucun dispositif contraignant !

Et si la France veut jouer un rôle majeur au niveau environnemental, il faudrait comme le dit la résolution, je cite « *qu'elle soit elle-même exemplaire* » : CQFD. L'épidémie mondiale du Coronavirus nous démontre s'il était besoin que tout est interconnecté et la bourse s'effondre.

Et si on en profitait pour redéfinir nos politiques au-delà de la sempiternelle croissance qui dure, relocalisation des besoins vitaux en France et en Europe, redéfinir nos modes de production notamment au niveau agricole pour retrouver une autosuffisance alimentaire, redéfinir nos modes de consommation, de circulations, renégocier les accords de libre-échange.

Le pire n'est jamais sûr, il est peut-être encore temps de limiter les dégâts. Je voterai cette résolution ».

Cécile Claveirole : « Merci à Jean et Michel, pour ce texte qui nous rappelle, encore une fois, l'urgence vitale qui nous interpelle.

La prise de conscience n'est pas à la hauteur des enjeux.

Vous soulignez en page 5 que « *les objectifs d'absorption du CO2 dans les puits de carbone naturels, nécessaires à l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone, dépendent de la préservation de la capacité de stockage du carbone des espaces agricoles et forestiers* ».

Première déduction : il y a nécessité absolue d'arrêter d'artificialiser les sols, qu'ils soient agricoles, forestiers ou naturels, afin de préserver cette capacité. Nous devons valoriser les surfaces déjà imperméabilisées pour nos activités et nos habitations.

Deuxième déduction : notre modèle agricole actuel ne répond pas à ces exigences, il doit se transformer et nous l'avons maintes fois écrit dans nos avis. Nous devons mettre en œuvre, à large échelle, cette transition agroécologique qui restaurera la biodiversité, la vie dans les sols et donc leur fertilité et leur capacité à réguler l'eau.

Un article publié le 8 mars et signé par plus de 3 600 scientifiques critique sévèrement le manque d'ambition écologique de la Politique agricole commune, en cours de renouvellement au sein de l'Union européenne. Les chercheurs rappellent d'abord que « *l'agriculture est la cause principale des dégradations environnementales en Europe* ». L'agriculture intensive contribue entre autres fortement au réchauffement climatique.

Sur ce volet agricole, il devient urgent de comprendre que l'agriculture peut faire partie des solutions, si elle se transforme et il ne s'agit pas seulement d'empêcher les vaches de roter ni les cantonner dans des bâtiments. Les solutions dites « *bas carbone* » ne sont pas toutes celles qu'on voudrait nous faire croire.

Dans d'autres domaines, nous devons changer de mode de vie, sortir de notre zone de confort et nous remettre en cause. Il en va de la santé et de l'avenir même de nos enfants ».